

AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE

2020-2021-2022

AVIS est par les présentes donné que le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Kirkland pour les années 2020-2021-2022 a été déposé à mon bureau par l'Évaluateur de la Ville de Montréal, le 11 septembre 2019.

Toute personne peut prendre connaissance de ce rôle au comptoir de la taxation, à l'hôtel de Ville de Kirkland au 17200, boulevard Hymus de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 du lundi au vendredi. Le rôle d'évaluation foncière est également disponible pour consultation sur Internet au <http://ville.montreal.qc.ca/evalweb>

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la Ville de Montréal une demande de révision à ce sujet conformément à la section 1 du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, chapitre F-2.1).

Pour être recevable, une demande de révision administrative doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au plus tard le **30 avril 2020**;
- Être faite sur le formulaire prescrit disponible, au comptoir de la taxation, à l'hôtel de Ville de Kirkland, dans l'un des lieux de dépôt mentionnés ci-dessous ou sur Internet au <http://ville.montreal.qc.ca/evalweb>;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal de l'exercice financier applicable;
- Exposer brièvement les motifs invoqués à son soutien et les conclusions recherchées;
- Être déposée en personne à l'un des endroits suivants :

Service de l'évaluation foncière

- 255, boulevard Crémazie Est, bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1L5
- 1868, boulevard des Sources, bureau 500
Pointe-Claire (Québec) H9R 5R2

Ou être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :

- Service l'évaluation foncière
255, boulevard Crémazie Est, bureau 600
Montréal (Québec) H2M 1L5

Pour plus de renseignements : (514) 280-3825

DONNÉ à Kirkland, ce 18^e jour de septembre 2019.

PUBLIC NOTICE

THREE-YEAR REAL ESTATE ASSESSMENT ROLL

2020-2021-2022

NOTICE is hereby given that the real estate assessment roll of the Town of Kirkland for the years 2020-2021-2022 has been deposited in my office on September 11, 2019 by the Assessor of Ville de Montréal.

Any person may examine the roll at the taxation counter at Kirkland's Town Hall at 17200 Hymus Boulevard, Monday to Friday from 8:30 a.m. to noon and from 1 p.m. to 4:30 p.m. The roll is also available for consultation on the Internet at <http://ville.montreal.qc.ca/evalweb>

Any person having an interest in contesting the correctness, existence or absence of an entry on the roll relating to a property owned by himself or another person, may file an application for review in that regard with the Ville de Montréal in accordance with Division 1 of Chapter X of the *Act respecting municipal taxation* (CQLR, chapter F-2.1).

To be admissible, applications for an administrative review must meet the following conditions:

- Be filed by **April 30, 2020**;
- Be submitted on the prescribed form available at the taxation counter at Kirkland's Town Hall, in one of the places of deposit mentioned below or on the Internet at <http://ville.montreal.qc.ca/evalweb>;
- Include the amount determined under by-law concerning fees of the Urban Agglomeration of Montreal for the applicable fiscal year;
- Briefly state the grounds invoked and the conclusions sought;
- Be filed in person at one of the addresses below:

Service de l'évaluation foncière

- 255 Crémazie Boulevard East, suite 600
Montreal (Quebec) H2M 1L5
- 1868 des Sources Boulevard, suite 500
Pointe-Claire (Quebec) H9R 5R2

Or be sent by registered mail to :

- Service de l'évaluation foncière
255 Crémazie Boulevard East, suite 600
Montreal (Quebec) H2M 1L5

For more information: (514) 280-3825

GIVEN at Kirkland, this 18th day of September 2019.

Annie Riendeau, avocate/Attorney
Greffière et directrice des affaires juridiques/Town Clerk and Director of Legal Affairs